# Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

21 janvier 2014

#### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

Vingt-quatrième session

Genève, 27-31 janvier 2014

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN:

**Autres propositions** 

#### Révision du document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2014/11

## Communication des sociétés de classification recommandées par l'ADN

### **Proposition**

Modifier la fin du document comme suit (nouveau texte souligné)

« .....

9.3.2.25.9 et 9.3.3.25.9: Remplacer «de la conduite de retour de gaz ou de la conduite d'équilibrage» par «ou de la conduite d'équilibrage» « conduite de retour de gaz ».

9.3.2.26.4 et 9.3.3.26.4: Remplacer «au système collecteur de gaz» par «à la conduite d'évacuation des gaz».

<u>8.6.1.3</u> et <u>8.6.1.4</u>: Modèle de certificat d'agrément: remplacer « conduite de collecte/de retour gaz selon » par « conduite d'évacuation de gaz selon » «